



UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

MEMBRE DE
U^S-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-2

Vu la loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté du Président de l'Université René Descartes-Paris 5 relatif au Diplôme Interuniversitaire ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES MENTION ECHOGRAPHIE DE SPECIALITE en date du 1er avril 2010

Vu les pièces justificatives produites par M. ALBAN MACE DE GASTINES, né le 18 juillet 1990 à TOULON (083), en vue de son inscription au Diplôme Interuniversitaire : D'ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES, Mention ECHOGRAPHIE DE SPECIALITE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE** : D'ECHOGRAPHIE ET TECHNIQUES ULTRASONORES, Mention ECHOGRAPHIE DE SPECIALITE

est décerné à **M. ALBAN MACE DE GASTINES**

au titre de l'année universitaire 2017-2018.

Le titulaire

Le Directeur de l'Unité de Recherche et de Formation

Charbel MASSAAD

Fait à Paris, le 22 novembre 2018

Le Président de l'Université Paris Descartes

Frédéric DARDEL

MACE DE GASTINES Alban

MODULE VALIDÉ :

- Vasculaire

Université Paris DESCARTES
UFR des Sciences
Fondamentales et Biomédicales
45 rue des Saints Pères
75006 PARIS

MODULE COMPLEMENTAIRE (2020-2021)

- Abdomen

UNIVERSITÉ DE PARIS
UFR des Sciences
Fondamentales et Biomédicales
45 rue des Saints-Pères
75006 PARIS

